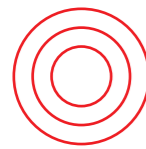
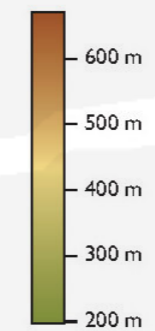
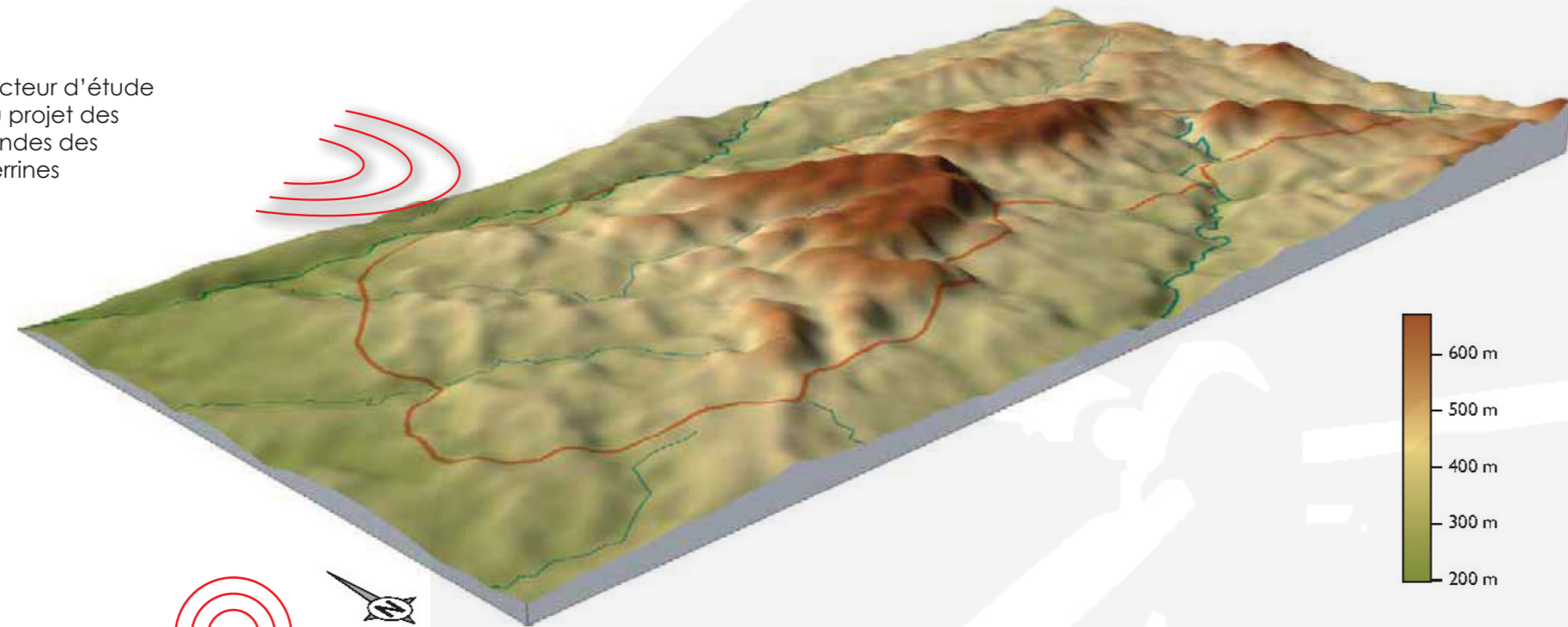


7 - Entité paysagère des Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud



Secteur d'étude du projet des Landes des Verrines



source :Atlas des paysages du Limousin - Direction Régionale de l'Environnement du Limousin - Université de Limoges - Région Limousin



source : Epure paysage

Les monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud culminent à près de 700 mètres d'altitude. Ils forment de parfaits points d'observation sur la basse marche et les plateaux de Benevent-l'Abbaye.

Les vues de ce type sont limitées en raison d'un fort couvert forestier. Les quelques pâturages restant offrent toutefois de très belles et lointaines perspectives.



8 - Entités paysagères en images



Paysage de la basse marche

source : Epure paysage



Paysage du plateau de Benevent-l'Abbaye

source : Epure paysage



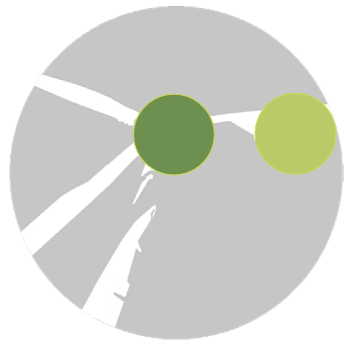
Paysage des Monts d'Ambazacet de Saint-Goussaud

source : Epure paysage



E/LECTURE PAYSAGÈRE DU SITE DE PROJET





1 - Lecture physique / morphologie du territoire

Le secteur d'étude se trouve dans un ensemble de plateaux à faible ondulation marqué par de petites vallées généralement encaissées.

Le site d'implantation est positionné en zone de plateau semi-ouvert (altitude 310/355 m) sur le versant descendant de manière progressive vers le sud des vallées de la Semme et de la Gartempe. La frange nord est plus faiblement marquée par la vallée de la Brame.

On note une ondulation du nord vers le sud marquée par les vallées de la Benaize, de la Brame, de la Semme puis de la Gartempe. Les variations topographiques sont d'environ 50 mètres sur des distances de plusieurs kilomètres.

Le sud du périmètre d'étude, une fois franchies les vallées de la Semme et de la Gartempe, se transforme en paysage montagneux, formé de puy arrondis et recouverts de forêts de résineux et de feuillus.

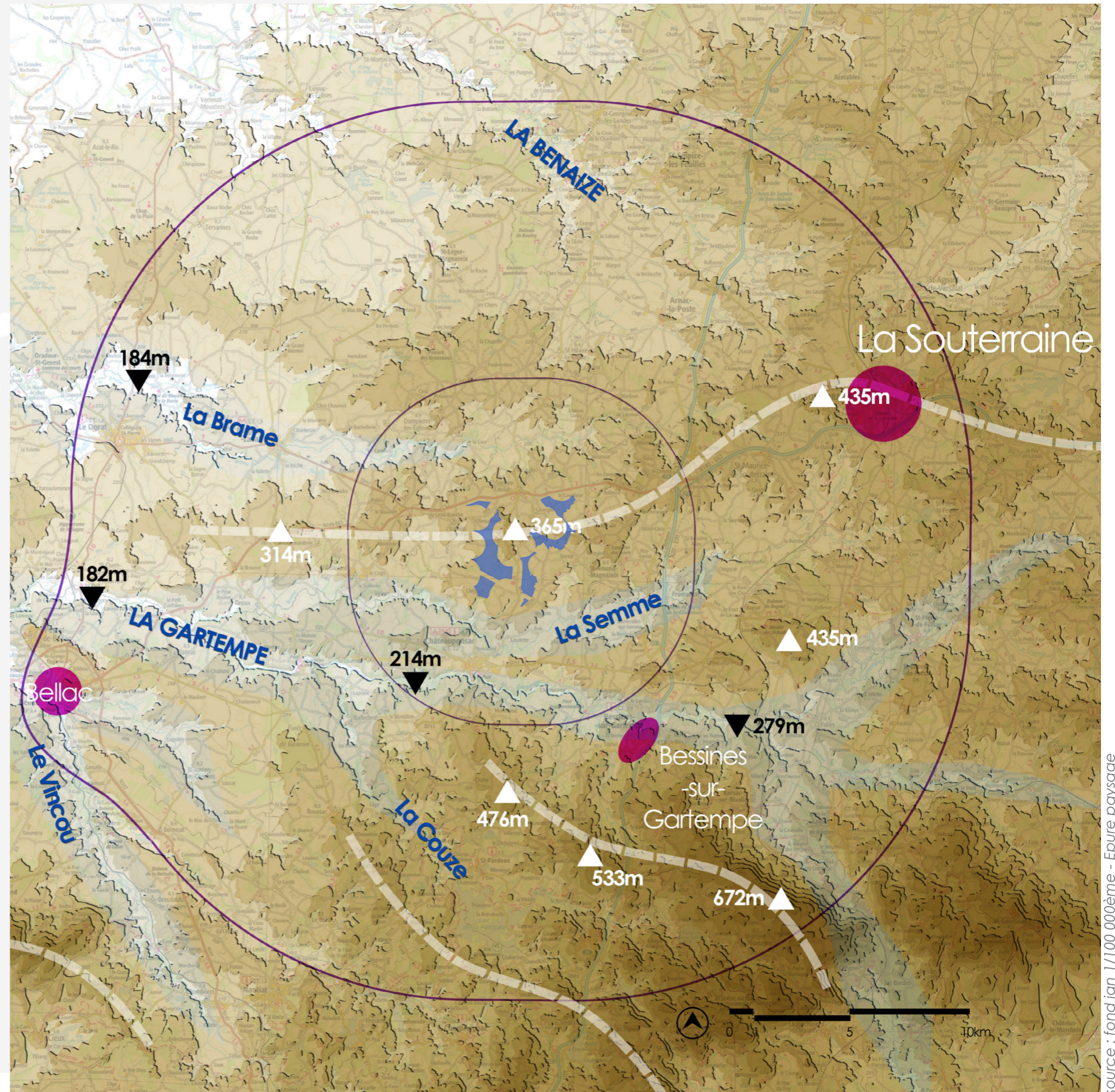
Le relief s'élève jusqu'à atteindre environ 680 mètres d'altitude aux alentours de Saint-Léger-la-Montagne.

RAPPORT À L'ÉOLIEN :

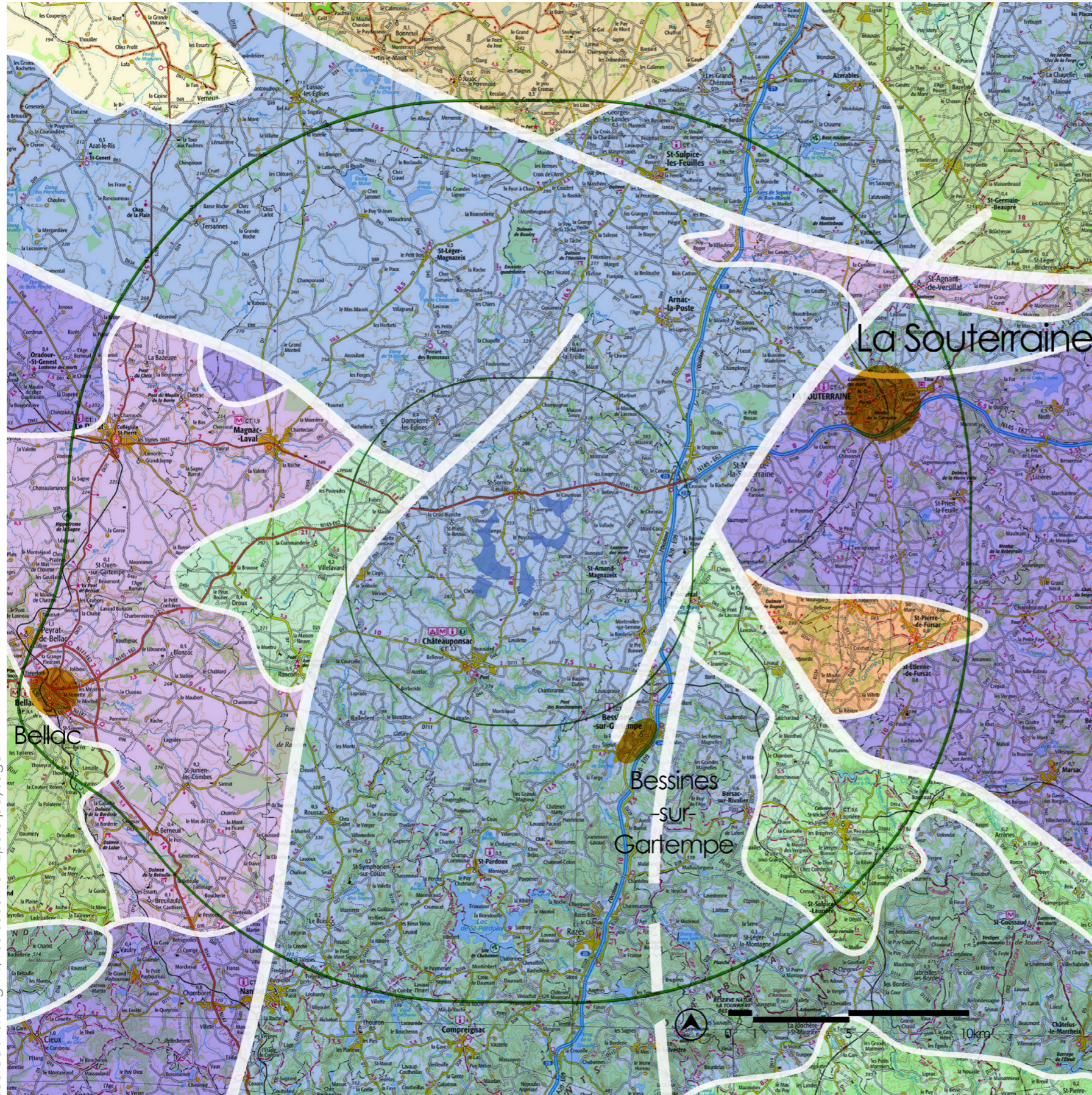
L'échelle du plateau est adaptée à l'implantation d'éoliennes. Les faibles variations altimétriques permettent de proposer des projets fluides.

Le plateau ne présente pas de ligne de force majeure ce qui n'impose pas d'organisation d'implantation particulière.

Les vallées encaissées sont à protéger des effets potentiels de domination visuelle. Bien qu'accompagnées d'un couvert végétal ripisylvain, les cours d'eau méritent une attention particulière, notamment la vallée de la Gartempe, plus ouverte et visible depuis les points hauts plus au sud.



2 - Lecture géologique

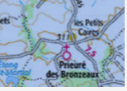
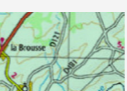
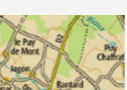
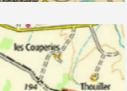
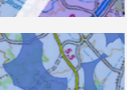


Le sous-sol du secteur d'étude est composé de grands ensembles de granite issus du massif central, pouvant affleurer suite à érosion, principalement dans les vallées. Ces roches plutoniques dures ont une influence directe sur l'utilisation potentielle des sols par les agriculteurs et sylviculteurs.

Les leucogranites sont considérés comme des sols pauvres en éléments nutritifs. Cela a donc pour conséquence de favoriser l'élevage et la sylviculture plutôt que les cultures.

Les diorites et granodiorites sont eux considérés comme des sols riches en éléments nutritifs et de ce fait plus favorables aux cultures.

Les paragneiss, migmatites et micaschistes sont des roches métamorphiques, contrairement aux granites et possédant une formation en feuillets.

-  granite à deux micas : silimanite, leucogranites
-  granite à biotite : cordièrite, granodiorites
-  roches basiques : serpentinites, amphibolites
-  micaschistes et quartzo-micaschistes
-  paragneiss dérivés de graywackes
-  dépôts fluviaux : sable, argile
-  migmatites dérivant de paragneiss
-  failles géologiques
-  site d'implantation étudié

source : fond ign 1/100 000ème - Epure paysage

3 - Lecture physique / paysagère / morphologie du territoire



Basse marche aux abords de la vallée de la Brame.

source : Epure paysage



L'alternance des paysages confronte vallée encaissée et grandes parcelles agricoles sur les plateaux

source : Epure paysage



Les champs et pâturages sont accompagnés de bocage irrégulier en basse marche

source : Epure paysage



source : Epure paysage

Les puys couronnés de massifs forestiers forment une transition nette avec les plateaux du nord



source : Epure paysage

Les affluents de la Couze forment de larges sillons entre les monts



source : Epure paysage

A l'est de Razès, l'on trouve encore quelques parcelles de belle taille dévolues à l'élevage



source : Epure paysage

La couverture forestière est omniprésente en prenant de l'altitude

source : Epure paysage



Les vallées, bien qu'assez larges n'offrent que rarement des vues directes sur les cours d'eaux. On peut cependant les percevoir par la présence de zones humides où la végétation se différencie.

source : Epure paysage



A châteauponsac, La vallée de la Gartempe large et boisée forme la transition entre les plateaux et les monts.

source : Epure paysage



Les cours d'eau, ici la Semme, jouissent souvent d'une ambiance intimiste, cachés derrière leurs ripisylves



source : Epure paysage



source : Epure paysage

Les vallées peuvent être accompagnées de cahots rocheux, souvent granitiques, issus d'effondrements comme autour du Glevert (photo de gauche) ou par érosion comme sur les rives ou dans le lit de la Gartempe (photos de droite et ci-dessous).

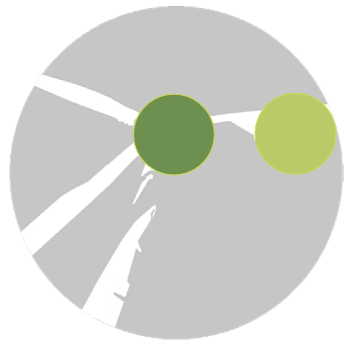


source : Epure paysage



source : Epure paysage

L'eau est très présente sur le territoire d'étude. On aperçoit régulièrement des points d'eau allant de simples mares à de grands lacs - Saint Pardoux



4 - Capacité d'accueil des entités paysagères

Il semble nécessaire de rappeler qu'au regard de l'échelle d'un parc éolien, il est plus pertinent de parler d'insertion (donnant naissance à un nouveau paysage) que d'intégration au paysage existant.

Pour aboutir à un nouveau paysage de qualité, le projet éolien devra donc s'appuyer sur un plan de composition paysagère dont les objectifs sont :

- d'assurer la cohérence des échelles entre le parc éolien et le paysage (reculs, points de vue,...)
- de faciliter l'appropriation visuelle du nouveau paysage éolien par les riverains du parc et les visiteurs, permettant ainsi de faire émerger une reconnaissance sociale de ce nouveau paysage.
- de privilégier la concentration des impacts en favorisant l'implantation des éoliennes sur des paysages déjà anthropisés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

Au terme de l'analyse des différentes unités paysagères, il est possible de déterminer la capacité d'accueil d'un projet éolien dans les différentes entités.

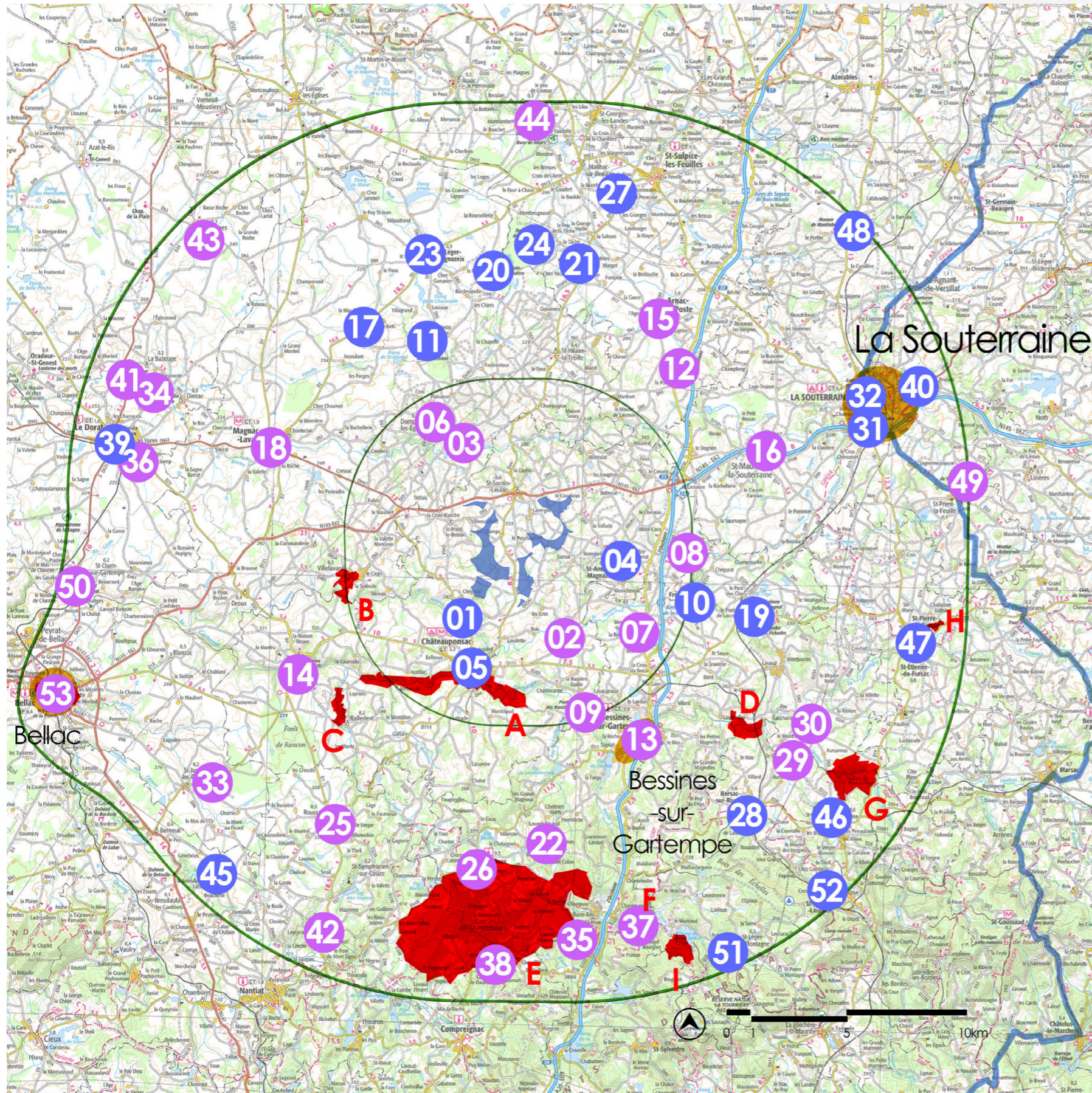
Cette capacité à accepter un projet éolien dépend à la fois de la «valeur patrimoniale» du paysage, de sa reconnaissance sociale, de son évolution. Ces «valeurs» ne sont pas corrélées avec la possibilité technique de mettre en place un projet éolien. Il est ainsi possible qu'un lieu a priori favorable du point de vue du paysage à l'installation des éoliennes ne le soit pas d'un point de vue technique par manque de vent ou par difficulté de raccordement par exemple.

Au sein de l'aire d'étude, les entités paysagères sont d'une sensibilité moyenne car elles offrent plusieurs facettes : plaines ouvertes et vallons boisés. Elles permettent de proposer des territoires d'accueil pour l'éolien tout en limitant leur développement à grande échelle.

Niveau de Compatibilité	Critères
<p>Plutôt compatible :</p> <p>L'implantation d'éoliennes est envisageable sous réserve de respecter des principes de bonne insertion paysagère et de définir des secteurs favorables au regroupement des éoliennes.</p>	<p>Il s'agit des unités paysagères caractérisées sur la majorité de leurs surfaces par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une organisation du territoire homogène et lisible. - une topographie de grande dimension et d'amplitude - un fort degré d'artificialisation - une valeur touristique faible à modérée - une reconnaissance sociale faible (pas de caractère singulier) des paysages.
<p>Compatibilité variable :</p> <p>L'implantation d'éoliennes est envisageable mais sous réserve d'études paysagères approfondies.</p>	<p>Il s'agit d'une unité paysagère caractérisée sur la majorité de sa surface par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une organisation de territoire variée - un degré moyen d'artificialisation - une valeur touristique moyenne ou ponctuelle - une reconnaissance sociale moyenne des paysages <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - des sous unités d'une même unité présentant des potentialités d'accueil d'éoliennes contradictoires.
<p>Plutôt incompatible :</p> <p>L'implantation paysagère est plutôt déconseillée.</p>	<p>Il s'agit d'une unité paysagère caractérisée sur la majorité de sa surface par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une organisation de territoire complexe et fine - un faible degré d'artificialisation - une valeur touristique forte - une reconnaissance sociale forte des paysages - des paysages emblématiques

	Amplitude et relief	Organisation du territoire	Artificialisation	Valeur touristique	Reconnaissance sociale	Capacité d'accueil
la Basse Marche	dimension modérée peu de relief	Homogène mais peu lisible	Modérée	Faible	Faible	Plutôt compatible
le plateau de Benevent l'Abbaye	dimension modérée peu de relief	Homogène mais peu lisible	Modérée	Faible	Faible	Plutôt compatible
les monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud	petite dimension topographie perturbée	Homogène mais peu lisible	Faible	Modérée	Faible	Plutôt incompatible

5 - Lecture des sites et monuments patrimoniaux



Monuments Historiques :

Le territoire présente de nombreux édifices classés et inscrits dans le périmètre d'étude. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble du territoire sans organisation précise. La majeure partie des éléments patrimoniaux se situent toutefois aux abords ou dans les fonds de vallées.

On dénombre plus de soixante dix monuments historiques concentrés en 53 pôles patrimoniaux ainsi que neuf sites inscrits sur le territoire d'étude. A noter que les typologies et époques sont très variables puisque nous avons aussi bien des menhirs du néolithique, que des fortifications romaines ou féodales, des églises moyenâgeuses comme récentes, des maisons, châteaux, croix, ponts ...

Sites UNESCO :

Un bien culturel est classé au patrimoine mondial de l'humanité au sein du secteur d'étude. Il s'agit des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le parcours se situe sur la frange est du territoire avec un passage par la Souterraine.

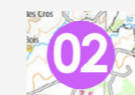
RAPPORT À L'ÉOLIEN :

Le périmètre proche seul accueille :
 - 8 monuments inscrits : la croix de Morterolles et le pont des bonhommes à Bessines-sur-Gartempe, le camp du Peu Buy, l'hôtel Mathieu de la Gorce et une maison à Châteauponsac, le château et l'église à Dompierre-les-Eglises et la chapelle templière à Saint-Amand-Magnazeix.

- 4 monuments classés : l'église, le pont romain et le camp du Peu du Barry à Châteauponsac et la lanterne des morts à Saint-Amand-Magnazeix.

- 2 sites inscrits : la vallée de la Semme en amont du moulin de Villefavard et la vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux piliers de Lascoux.

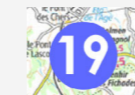
Ces éléments patrimoniaux, d'intérêts locaux pour la plupart, sont parfois très proches de la zone d'implantation potentielle. Des vues et des covisibilités entre monuments et éoliennes sont envisagées quelques soient les implantations projetées, notamment pour la vallée de la Gartempe et la commune de Châteauponsac.



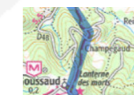
monument historique inscrit



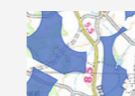
site inscrit



monument historique classé



chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle



site d'implantation étudié

6 - Illustrations des sites et monuments patrimoniaux

Patrimoine dans un rayon de 5km



source : geoportail.gouv.fr



source : google image



source : Epure paysage



source : panoramio.com



source : Epure paysage



source : Epure paysage



source : Epure paysage



source : Epure paysage



source : Epure paysage



source : tourismelimosin.com

- | | | | |
|----|-----|-----|--------------------------|
| 01 | 02 | 03 | |
| 04 | 05a | 05b | 05c |
| 06 | 07 | 09 | (C) Classé / (I) Inscrit |

- 01 - camp antique du Peu du Barry (C)
- 02 - camp du Peu Buy - Châteauponsac (I)
- 03 - château - Dompierre-les-Eglises (I)
- 04 - lanterne des morts - Saint-Amand-Magnazeix (C)
- 05a - hôtel Mathieu de la Gorce - Châteauponsac (I)
- 05b - église - Châteauponsac (C)
- 05c - pont romain - Châteauponsac (C)
- 06 - église - Dompierre-les-Eglises (I)
- 07 - croix de Morterolles - Bessines-sur-Gartempe (I)
- 09 - pont des bonhommes - Bessines-sur-Gartempe (I)